

Abus de confiance et escroquerie

Par ribeiro pereira, le 31/01/2010 à 13:31

Bonjour,

J'ai, à l'époque de ma séparation, demandé a une amie de faire verser mon salaire et congé payés sur un compte a son nom. Il y a un mois, je me suis aperçus que cette amie ne m'a pas restitué la totalité de mes montants d'où je me permets de posser la question suivante : que puis-je faire car pour moi cela reste un abus de confiance ?

J'ai en ma poccession tous les documments qui prouvent que mes avoirs ont bien étés versé sur le compte de mon amie et qu'elle les a bien touchés.

Merci à vous pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

Bien à vous,

paulo.